

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISANT LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS. LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C. J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à
J.-B. CLOUTIER, 117, rue St. Olivier, Québec.

SOMMAIRE—*Acte officiel* : Rapport de l'Hon. Surintendant de l'Instruction publique pour l'année 1889-90. — PÉDAGOGIE : Articles de fonds. — Le tact chez l'instituteur. — Deux grandes voix, C. J. Magnan.—PARTIE PRATIQUE : I, Exercices de grammaire.—II, Le Châlet de la Suisse.—III, Dictée.—Mon fils Paul.—Exercice de récitation.—Poésie : L'épine blanche. — Arithmétique. — Problèmes. — Algèbre. — DIVERS : Petite Revue.—Le Monument Champplain.—Bulletin Géographique.—Réflexions de Napoléon Ier sur la divinité du christianisme.—Bibliographies.—Une page de philosophie pratique par M. Jules Simon.

Rapport de l'Hon. Surintendant du Département de l'Instruction publique pour l'année 1889-90

Québec, 15 octobre 1890.

L'honorable CHARLES LANGELIER,
Secrétaire de la Province.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année scolaire 1889-90.

Vous trouverez dans les tableaux qui suivent un résumé des statistiques provenant de différentes sources recueillies par mon département.

ACTE OFFICIEL

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 10 janvier courant (1891), de nommer MM. James Melvin Montle et William Harbison, syndics d'écoles pour la municipalité de Saint-Damien de Stanbridge, comté de Missisquoi, en remplacement de MM. Anson, Meigs Borden et Frederick Charles Sanders qui ne résident plus dans la municipalité.

	Catholiques.	Protestants.	Totaux.
Municipalités sous contrôle des commissaires	830	170	1000
Municipalités sous contrôle des syndics	65	142	207
Total	895	312	1207
Maisons d'école appartenant aux commissaires ou syndics			1614
Maisons d'école louées par les commissaires ou syndics			433
Maisons employées pour des écoles indépendantes			363
Total			5410
Maisons en bois			4768
Maisons en briques			361
Maisons en pierre			281
Total			5410

STATISTIQUE SCOLAIRE GÉNÉRALE.

	Ecoles sous contrôle des commissaires ou syndics,		Ecoles indépendantes subventionnées par le gouvernement.		Ecoles indépendantes non subventionnées.		Totaux
	Catholiques.	Protestants.	Catholiques.	Protestants.	Catholiques.	Protestants.	
ÉCOLES :—							
Ecoles élémentaires	3813	944			79	23	4859
Ecoles modèles.....	315	38	110	2	16		481
Académies.....	32	22	77	2	19	12	164
Ecoles normales.....			2	1			3
Collèges classiques catholiques			15		2		17
Collèges protestants.....				2		4	6
Universités.....			1	2	1		4
Ecoles des sourds-muets et des aveugles			4	1			5
Ecoles des arts et manufactures.....							10
Totaux.....	4160	1064	209	10	117	39	5549
ÉLÈVES :—							
Ecoles élémentaires, élèves catholiques	141610	3057			7236	46	154949
“ “ “ protestants	741	24504			1	753	25999
Ecoles modèles, élèves catholiques	34009	182	10454	17	1555		46217
“ “ “ protestants.....	88	2885	68	371	3		3415
Académies, élèves catholiques.....	9331	126	11366	9	4387	14	25233
“ “ “ protestants.....	30	3661	115	130	303	716	4955
Ecoles normales, élèves catholiques.....			194				194
“ “ “ protestants.....				86			86
Collèges, élèves catholiques.....			3926		664		4590
“ “ “ protestants.....			52	48		150	250
Universités, élèves catholiques			375		285		660
“ “ “ protestants				844			844
Ecoles des sourds-muets et des aveugles, élèves catholiques			447				447
Ecoles des sourds-muets et des aveugles, élèves protestants.....				42			42
Ecoles des arts et manufactures, élèves							1223
Totaux.....	188809	34415	26997	1547	14434	1679	269104
Elèves catholiques, garçons.....	98353	1871	8232	9	7134	39	115638
“ “ “ filles.....	5997	1494	18530	17	6992	21	116652
Elèves protestants, garçons.....	458	15888	68	1055	204	926	18599
“ “ “ filles.....	401	15162	167	466	103	693	16992
Moyenne de la présence des élèves à l'école.....	138612	25199	24192	1503	11588	1266	202360
PROFESSEURS ET INSTITUTEURS :—							
Membres du clergé catholique.....	1		304		50		355
“ “ “ protestant.....		3		2		3	8
Instituteurs religieux catholiques	394		207		59		660
Instituteurs laïcs catholiques brevetés	200	4	6		14		224
“ “ “ non brevetés.....	26		5		9		40
“ “ “ protestants brevetés		87				14	101
“ “ “ non brevetés.....		14	1	3		24	42
Institutrices religieuses catholiques	520		1199		346		2065
“ “ “ laïques catholiques brevetées	3269	28	17		41		2295
“ “ “ non brevetées	714	54	27		51		846
“ “ “ protestantes brevetées.....	8	994		8		38	1048
“ “ “ non brevetées.....	13	87		6		19	125
Ecoles des sourds-muets et des aveugles, instituteurs			37	1			38
Ecoles des sourds-muets et des aveugles, institutrices			56	3			59
Ecoles des arts et manufactures, professeurs.....							38
Ecoles normales, instituteurs.....			19	2			21
“ “ “ institutrices.....			6	2			8
Collèges protestants, professeurs et conférenciers.....				14		27	41
Universités, professeurs et conférenciers			79	103	42		224
Totaux.....	5085	1271	1963	144	612	125	9238

SOMMES DÉPENSÉES POUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN 1889-90.

MONTANTS VOTÉS PAR LA LÉGISLATURE.	\$	Cts.	\$	Cts.
(Voir détails : Tableau B. pages 230 et 231.)				
Subventions ordinaires et spéciales.....	386835	00		
Sommes votées pour venir en aide aux institutions littéraires et scientifiques	19650	00		
			406485	00
MONTANTS PAYÉS PAR LES CONTRIBUABLES.				
Taxes annuelles.....	815313	00		
Taxes spéciales.....	87495	00		
Rétributions mensuelles..	244972	00		
Sommes dépensées par les institutions d'éducation supérieure.....	1292617	00		
			2440397	00
Total.....			2846882	00

CONGRÈS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

Le seul fait de quelque importance, en rapport avec mon département, qui se soit produit depuis que j'ai eu l'honneur d'adresser mon dernier rapport à votre gouvernement, est la réunion d'inspecteurs d'écoles catholiques et protestants de la province que j'ai réunis en congrès les 19 et 20 d'août dernier, dans la salle du Conseil de l'Instruction publique.

Quoique cette conférence n'ait pas été tenue dans le cours de la dernière année scolaire, je crois cependant devoir vous donner un résumé succinct du travail qui s'y est fait.

Le 29 mai dernier, j'adressais à tous les inspecteurs d'écoles de la province, la circulaire qui suit :

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—
Québec, 29 mai 1890.

A Monsieur.....

Inspecteur d'écoles.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que je me propose de réunir en congrès le corps des inspecteurs d'écoles, le 19 du mois d'août prochain, à Québec, dans le but de conférer avec lui sur les moyens qu'il serait avantageux de prendre pour améliorer notre système scolaire. Cette réunion fournira en même temps à MM. les inspecteurs l'occasion de se connaître mutuellement et de se communiquer les connaissances qu'ils ont acquises par plusieurs années d'expérience dans l'exercice de leurs importantes fonctions.

Voici quelques-uns des sujets sur lesquels je désire attirer spécialement votre attention :

1° LOIS SCOLAIRES : Modification à y apporter.

2° RÈGLEMENTS SCOLAIRES : — Remarques et suggestions générales. — Remarques particulières concernant le programme des études, les notes pédagogiques, etc.

3° INSPECTEURS D'ÉCOLES : — Devoirs, traitements, frais de voyages, résidence dans le district d'inspection. — Maisons d'éducation qu'ils ne visitent pas et cause de cette abstention.

4° DISTRICTS D'INSPECTION : — Lequel des deux projets de remaniement des districts suggérés dans mon rapport de l'année 1888-89 recommanderiez-vous? Autres suggestions à ce sujet. — Etendue des districts, nombre d'écoles, voies de communications, etc.

5° INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES : — Des moyens de donner l'enseignement professionnel aux fonctionnaires qui n'ont pas

suivi un cours de pédagogie pratique ; conférences pédagogiques, etc. — Des moyens d'améliorer la position financière des instituteurs et des institutrices.

6° FONDOS DE PENSIONS : — Remarques et suggestions.

7° BUREAUX D'EXAMINATEURS : — Remarques et suggestions concernant les bureaux d'examineurs, leur nombre, leur organisation, les programmes d'examens actuels, l'âge des candidats, etc.

8° ECOLES : — Des maisons d'école, du mobilier et des emplacements. — Des causes qui retardent les progrès des élèves et des moyens d'y remédier. — Des défauts à faire disparaître dans l'enseignement. — Des moyens de créer l'émulation chez les contribuables pour l'avancement des écoles.

9° STATISTIQUES : — De l'uniformité dans la manière de fournir la statistique au Département. — Remarques et suggestions concernant le grand tableau de la statistique, les bulletins d'inspection, les rapports semestriels des commissaires, etc.

S'il y a, de plus, quelques autres sujets importants que vous désirez soumettre à la discussion, vous devrez me les communiquer immédiatement.

Vous devrez faire un mémoire des différentes remarques que vous aurez à proposer, et me laisserez vos notes à l'époque de la réunion. Je vous prie de me faire connaître l'avance les sujets que vous avez l'intention de traiter d'une manière spéciale.

Vos frais de voyages et autres dépenses occasionnées par votre séjour ici vous seront remboursés par le Département. Il sera pris des arrangements pour que vous puissiez être logés et nourris à l'école normale Laval, où vous pourrez vous rendre à votre arrivée, si vous le désirez.

J'ai l'honneur d'être, etc.,
GÉDÉON OUMET, *Surintendant.*
(à suivre)

PÉDAGOGIE

LE TACT CHEZ L'INSTITUTEUR

La fermeté doit être une des qualités caractéristiques de l'instituteur ; si elle lui manque, il ne pourra convenablement remplir les devoirs de sa charge. Tous les jours, dans l'accomplissement de ses fonctions, il se trouvera en face de difficultés imprévues qu'il ne pourra surmonter que par son énergie, son tact et son habileté.

Ce sera un commissaire ignorant qui, pour se donner de l'importance, viendra lui faire des suggestions ; une mère trop faible pour ses enfants qui lui dictera sa ligne de conduite, un père violent qui, sans aucun ménagement, se permettra de lui adresser des reproches immérités, des personnes peu charitables qui feront des remarques malveillantes sur son compte, des commères officieuses qui viendront les lui répéter. Ces misères officieuses se rencontrent tous les jours dans presque toutes les paroisses et très souvent dans les villes.

Que doit faire l'instituteur dans ces occurrences ? Tout naturellement, ces injustices qui se commettent à son égard le révoltent, et il est porté à répondre à ceux qui viennent, sous prétexte de lui être utiles, mais dont le motif est de l'humilier, de le contrarier, avec tout le mépris et le dédain que peuvent inspirer à un homme de cœur des bassesses de ce genre.

S'il est ferme, sage et prudent, il fera un effort surhumain, refoulera le sang qui bouillonne dans ses veines, et répondra avec calme, mais un calme énergique, qu'il travaille de son mieux pour remplir ses devoirs et qu'il ne s'inquiète pas de ce qu'on peut dire de lui ; qu'il ne recherche qu'une chose, être en paix avec sa conscience. Une telle réponse dépointera ceux qui croyaient produire chez lui un effet tout contraire. Ils s'en retourneront chez eux tout penauds, comme cette femme qui, à l'arrivée d'un nouveau curé,

allait tous les dimanches lui raconter ce que plusieurs de ses paroissiens avaient fait de repréhensible pendant la semaine.

— Madame, dit un jour l'intelligent curé, fatigué de ces rapports aussi peu charitables que déplacés, allez faire le *Chemin de la Croix* pour réparer les fautes que ces gens ont commises. — Cette femme a obéi à l'ordre de son pasteur, mais elle n'est jamais revenue après cela faire aucune plainte contre les autres. De même, si l'instituteur paraît ne pas s'occuper du mal qu'on peut dire de lui, s'il ne fait aucun cas des rapports désagréables qu'on lui raconte, on finira bientôt par reconnaître sa sagesse, son mérite et par le laisser remplir en paix sa mission.

DEUX GRANDES VOIES

Méthode routinière — Méthode progressive

(Pour l'Enseignement primaire)

La famille enseignante se partage en deux groupes distincts : les *routiniers* et les *progressistes*. Les premiers enseignent de la même manière que l'on enseignait il y a cinquante ans ; les derniers, tout en conservant ce que l'ancien système a de bon, s'efforcent d'acquérir des connaissances pédagogiques et de modeler leur enseignement sur les méthodes modernes conformes à la raison et aux besoins des peuples, ayant le soin, toutefois, d'éliminer tout ce qui pourrait être contraire aux lois chrétiennes.

Ces deux écoles suivent chacune une voie bien différente : les routiniers en sont encore à longer péniblement l'étroit sentier des vieux procédés de lecture qui ont dégoûté tant de petits enfants dès leur entrée à l'école primaire, à soumettre les élèves à un *par cœur aride*. Leur enseignement est absolument dépourvu, durant les premières années

du cours élémentaire, de ces riants décors, tels que *lecture expliquée, histoire sainte, histoire du Canada, géographie, leçons de choses, récits moraux*, matières du programme si propres à faire aimer l'école aux jeunes élèves tout en agrandissant le cercle de leurs connaissances, en développant leur esprit et en formant leur cœur. Ils appliquent la méthode dogmatique presque avec fanatisme. Pour eux, il n'y a qu'un chemin qui mène au temple de l'instruction : la déduction. Ils ne s'inquiètent pas si la méthode déductive convient aux commençants ou aux élèves avancés. Cela leur est bien égal. Aller du composé au simple, de l'abstrait au concret, voilà leur axiome, bien que cette marche descendante soit tout à fait opposée aux besoins intellectuels des petits enfants.

Les modernes pondérés, font tout le contraire des retardataires : ils suivent avec amour, ardeur et sagesse la grande voie progressive. Cette route est ornée de mille et une choses qui réjouissent la vue et l'ouïe des enfants, nourrissent leur esprit, élèvent leur cœur vers tout ce qui est noble et beau.

La méthode *progressive* ou *intuitive* est le contraire de la méthode *routinière*. Elle procède toujours du connu à l'inconnu, du simple au composé, du concret à l'abstrait, de l'exemple à la règle, en un mot elle part des choses que l'enfant connaît par expérience, puis au moyen de questions habiles et d'explicatives, elle fait découvrir la vérité cherchée.

D'après ce mode, les sens et les facultés naissantes des enfants sont mis à contribution plusieurs fois le jour, ce qui favorise énormément le développement de l'intelligence.

Un exemple fera mieux comprendre notre idée : voici deux écoles dont l'une est sous la direction d'un *routinier* et l'autre sous

celle d'un *progressiste* : dans la routinière, les élèves de première, et souvent de deuxième année, lisent environ un quart d'heure l'avant-midi et passent le reste de la matinée à copier, quelquefois sans le comprendre, un modèle de lettres quelconques. Il va s'en dire que l'écriture est bien vite abandonnée par le bambin qui ne se plaît guère à ce genre de travail. Ayant lu et écrit, le jeune élève prêterait une oreille distraite à ce qui se passe autour de lui, jetterait un regard d'envie à travers la fenêtre, suivrait un instant le vol capricieux d'une mouche, puis il appuierait ses petits bras sur la table, courberait la tête et son esprit s'envolerait à la maison paternelle où il apercevrait sa mère, son petit frère qui s'amuse à regarder des images dans l'histoire sainte illustrée, où à sauter, gambader dans la neige, à contempler les jouets qu'il a reçus en cadeau au jour de l'an. Le mouvement d'un groupe le tire de sa rêverie et le ramène à la réalité. Il voit de nouveau son maître sévèrement installé sur sa tribune, le grand tableau noir sur lequel on ne trace jamais rien pour l'instruire en l'amusant, et enfin son syllabaire roulé, rongé, déchiré et son ardoise à moitié remplie de lettres ou de chiffres. C'est alors que l'ennui lui fait voir l'école sous le jour le plus rebutant. Après une heure ou deux de classe, les membres du pauvre petit l'obligent à remuer, car le mouvement et la variété sont les besoins impérieux du jeune âge. Il balaille avec ses petits voisins, absolument dans le même cas, fait du bruit jusqu'à ce que son maître le mette à genoux dans un coin, quand il ne lui administre pas quelques taloches.

L'Angelus du midi tinte enfin à la cloche du village ! Après la prière faite, comme tous ces pauvres petits courent, volent loin de cette vilaine classe, véritable prison pour eux. Ils reviennent de nouveau à une heure pour subir la même *monotonie* tout le reste de l'après-midi.

Et voilà !

Comment les générations qui passent dans des écoles semblables peuvent-elles aimer l'étude, les livres, les journaux, en un mot tout ce qui grandit l'homme et lui apprend à servir dignement Dieu et la patrie ?

Passons à l'école dirigée par un *progressiste* : sa classe est partagée en trois ou quatre groupes, suivant le degré d'avancement des élèves. Il s'est fait un *tableau du temps*, voici pour le matin : de 9 à 9½ les élèves des deux premiers groupes repassent leurs leçons, durant ce temps le maître fait venir près de lui les *petits*, ceux de première année—s'il y a quatre groupes, les élèves du troisième, qui savent lire couramment, copient la leçon de lecture — et familièrement il les initie aux rudiments de la lecture, se servant d'un *alphabet* bien gradué, qui permet aux enfants de lire, dès les premières leçons, des mots et des phrases à la portée de leur intelligence. Il écrit ensuite sur le tableau, très lisiblement, la leçon qui vient d'être lue. Avant de la faire copier, il explique le sens des mots.

De 9½ à 10 correction des devoirs du premier et du second groupe : pendant que le maître explique le devoir aux plus avancés, les élèves du second groupe l'écoutent, c'est une préparation éloignée ; puis, le devoir du second groupe est ensuite corrigé, les élèves du premier écoutent à leur tour, c'est une récapitulation. Durant cette demi-heure, le troisième groupe est sous la garde d'un moniteur, qui fait lire les enfants et corrige la copie de la leçon ; les petits sont occupés à copier les phrases que le maître a écrites au tableau, puis expliquées. De 10 à 10½, calligraphie pour toute la classe. Le titulaire surveille les élèves, aide les commençants, réprimande les négligents, encourage ceux qui réussissent. A 10½ les cahiers seront fermés avec soin et le catéchisme se fera à

tous les élèves : le titulaire demandera un compte sévère des leçons de catéchisme données respectivement aux trois premières divisions, et les petits de la quatrième réciteront leurs prières à un élève sage et avancé qui leur apprendra en même temps les principales vérités de notre religion. De 11 heures à midi, quand la classe ne finit pas à 11½. arithmétique dans les quatre groupes. Deux moniteurs font travailler les moins avancés et le maître s'occupe des grands. Cela n'empêche pas ce dernier de passer d'une division à l'autre pendant qu'une d'elles cherche la solution d'un problème donné. Ainsi, tout le monde est occupé, le maître a donné à chacun une part de son temps, l'activité et la gaieté règnent partout et midi sonne sans que personne n'ait songé à l'ennui ni à la fatigue. L'après-midi sera partagé entre la lecture, une dictée aux deux premiers groupes, la géographie avec carte, tableau et globe, si cela se peut, l'histoire sainte et celle du Canada. Les quatre dernières branches ne doivent revenir que deux fois la semaine chacune—Une leçon de choses à tous les élèves réunis est donnée tous les vendredi, et le lundi suivant, les plus grands en rapportent un résumé par écrit. C'est un genre de devoir qui habitue les élèves à réfléchir, retenir et à composer.

Les journées se trouvent donc ainsi parfaitement remplies pour le plus instruit comme pour le marmot qui commence à lire. L'école devient une espèce d'atelier intellectuel où tout marche avec entrain, se succède avec intelligence et où chacun a sa place marquée, son travail défini. Dans une telle école, il y a un fluide dans l'atmosphère qui empoigne maître et élèves et répand dans les âmes de grands sentiments d'ardeur et d'amour pour l'étude de la religion et des sciences. On dirait qu'une poésie secrète et ensoleillée flotte dans l'air et tranforme la classe

en un séjour de joies naïves où les enfants passent les plus belles années de leur vie.

C. J. MAGNAN.

PARTIE PRATIQUE

I

DICTÉE

EXERCICES DE GRAMMAIRE

Formation du pluriel dans les noms.

1° *Mettre au pluriel les noms suivants :*

Le nid de l'oiseau. (*Les nids des oiseaux.*)
—Le caillou du chemin.—La feuille du chou.—Le berceau de l'enfant.—Le feu du fourneau.—Le tapis de la chambre.—Le joyau de l'enfant.—Le prix du travail.—Le crucifix de l'école.—Le genou du chameau.—Le harnais du cheval.—Le ciseau du sculpteur.—Le lit de l'hôpital.—Le galon du caporal.—Le bateau du pêcheur.—Le chant du rossignol.—Le cri du hibou—Le gardien de l'agneau.—L'eau du canal.—L'arbre du taillis.—Le trou de la souris.

2° *Mettre au singulier les noms qui sont au pluriel.*

Les herbes des champs.—Les cercles des tonneaux.—Les marteaux des forgerons.—Les ciseaux des coiffeurs.—Les charrues des laboureurs.—Les repas des carnivals.—Les dépenses des procès.—Les fils des neveux.—Les folies des fous.—Les fleurs des prés.—Les bougies des flambeaux.—Les maisons des hameaux.—Les essieux des voitures.—Les généraux des armées.—Les vaisseaux des amiraux.—Les feuilles des journaux.—Les miaulements des chats.—Les mugissements des bœufs.—Les prières des enfants—Les embarras des procès.—Les livres des écoliers.

II

DICTÉE

LES CHALETS DE LA SUISSE

On trouve çà et là des villages *abrités* par des forêts de sapins, *qui rendent* l'atmosphère plus pure. Les maisons *sont construites* en solives et en planches de ce même arbre. Des degrés extérieurs conduisent à l'étage supérieur. Des portes, *surmontées* de niches *creuses* où reposent des statues de Vierge, de héros, de saints, donnent entrée aux chambres hautes. Des fenêtres en treillis, où les *vitreaux* en losanges *sont incrustés* dans des châssis de plomb, les éclairent. Des tiges de maïs et d'autres plantes nourricières, *suspendues* aux toits par leurs racines, retombent sur une galerie circulaire. En bas, s'ouvrent les portes à deux battants de larges étables *planchées* de dalles de sapin luisant, et d'où sort une haleine tiède et parfumée de l'odeur des génisses. Au milieu de la cour, un tronc creux de sapin laisse égoutter, par un tuyau de fer, l'eau de la colline dans une auge immense, de sapin aussi, où viennent s'abreuver les bœufs. Enfin, de quelque côté que se portent les regards, sur les flancs de la montagne, sur la pente du glacier, sur le toit et sur les murailles de la maison, sur l'étable et sur la fontaine, on n'aperçoit que le sapin, vivant ou mort. Le Suisse et le *sapin sont frères*. On dirait que la Providence a attaché à chaque race d'hommes un arbre qui le nourrit, qui le chauffe, qui l'abreuvé, qui fait partie de la famille, arbre domestique, véritable protecteur de son foyer.

EXERCICES. ANALISES. REVUE DES RÈGLES DE GRAMMAIRE.—*Villages abrités* : justifier l'orthographe du mot *abrités*.—*Qui rendent l'atmosphère* : pourquoi le verbe au pluriel ? —*Les maisons sont construites* : justifier l'orthographe du participe.—*Des portes sur-*

montées de niches creuses : justifier l'orthographe de *surmontées* et de *creuses*.—*Vitreaux* : le singulier ?—*Sont incrustés* : justifier l'orthographe du participe. — *Suspendues aux toits* : pourquoi *suspendues* au féminin pluriel ?—*Larges étables planchées* : justifier l'orthographe du participe. — *La Suisse et le sapin sont frères* : pourquoi le verbe au pluriel.

Souligner et analyser les verbes et les pronoms.—Conjuguer oralement les verbes irréguliers.—Trouver les sujets et les compléments directs des verbes.

III

DICTÉE

MON FILS PAUL

1.—Paul est un bon petit diable de cinq ans, futé, espiègle, qui emplit la maison de ses ébats joyeux. L'appartement n'est pas assez grand pour contenir le désordre de ses jouets. Ici un polichinelle git sur le dos, souriant encore malgré la blessure qui lui ouvre le crâne ; là, des wagons s'amoncellent comme après la collision de deux trains ; plus loin, un mouton à trois pattes broute l'herbe imaginaire du parquet. De l'escalier, je l'entends cingler son cheval de bois, bombarder l'ennemi, conduire ses soldats de plomb à l'assaut et crier : Victoire ! Et ce tapage, heureux, tandis que j'ai monte, me tranquillise et m'amuse.

Paul, tout de suite, reconnaît mon pas dans l'antichambre ; avant que je me sois débarassé de mon chapeau et de ma canne, il grimpe à mes jambes, s'accroche à mes épaules, avec des clameurs folles qui claironnent mon arrivée : Voilà papa ! Bonjour papa !

2.—Mais quand les turbulences de Paul ont dépassé les bornes, quand sa conduite a mérité quelque reproche, le poids qu'il a sur la conscience modère ses élans : au lieu de

sauter à mon cou, il arrive timide, inquiet et se contente d'offrir son front à mes lèvres. Alors, je prends un ton sévère pour lui demander compte de sa journée; je l'appelle "Monsieur Paul" je lui dis "vous", je mets dans mes réprimandes de grandes phrases, une logique irréfutable et terrible, et je lui prédis qu'il ne grandira plus, qu'il ne sera jamais un homme, s'il ne s'arrête dans ses débordements.

Il m'écoute très confus, immobile, les yeux baissés; parfois son cœur se gonfle et des larmes noient ses prunelles. Alors, nous faisons la paix, car à ce moment psychologique, je suis plus ému que lui; pour un peu, c'est moi qui implorerais mon pardon.

(HENRI MALIN).

APPLICATIONS.—1) *Equivalents*: futé (fin, rusé); espiègle (étourdi); ébats (divertissements); s'amonceler (s'accumuler, s'entasser); collision (choc); brouter (paître); imaginaire (supposé); cingler (fouetter); assaut (attaque); s'amuser (se divertir); clameurs (cris tumultueux); claironner (annoncer bruyamment); turbulence (espièglerie); reproche (réprimande); modérer (calmer); ébats (transports); timide (peureux); logique (raisonnement); irréfutable (irrécusable, irréfragable, convaincant); débordement (excès); confus (trouble); psychologique (suprême); ému (touché); implorer (demander, supplier),

2) *Transcrire la dictée au pluriel.*

3) *Exercices de conjugaison avec les verbes gésir, amonceler, conduire, prendre, m'être, prédire, noyer.*

4) *Valeur du préfixe dans irréfutable et immobile.* C'est le même préfixe *in* qui devient *il* devant *l*; *im* devant *m*, *b* ou *p*; et *ier* devant *r*. Il indique la négation ou la suppression. Ex.: inappliqué, immortel, imberbe, imprudent, irréfléchi.—Les mots com-

posés à l'aide de ce préfixe, sont les contraires des mots radicaux.

5) *C'est moi qui implorerais.* — Accord du verbe ayant pour sujet le pronom *qui*. Faire passer la proposition à toutes les personnes.

C. NICOLET.

POÉSIE

L'Épine blanche

"On me néglige, on me délaisse,"
Disait une épine en bouton.
"Et pour chercher sous l'herbe épaisse
"Je ne sais quoi de sombre, un avorton
"Qui semble à peine une fleurette?
"Qu'a-t-elle cette violette
"Pour faire aux gens perdre leur pas?"
— Un oiseau qui passait lui répondit tout bas:
"Elle embaume et ne pique pas,"

SOPHIE HÛE,

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES

1.—Un cultivateur a dans son grenier 146 minots de blé. Il en a vendu une fois 37 minots à \$1.15; une autre fois 23 minots à \$1.25, et 43 minots à \$1.30. Quelle somme a-t-il reçue?

Solution :

Il a vendu :

1o. $\$1.15 \times 37 = \42.55
2o. $1.25 \times 23 = \$28.75$
3o. $1.30 \times 43 = \$55.90$

Il a reçu $\$127.20$ Rép.

$37 \times 23 \times 43 = 103$ minots.

Il lui reste :

$147 - 103 = 44$ minots. Rép.

2. — Un cultivateur a acheté une terre de 3 arpents de largeur sur 40 de profondeur, à raison de \$25 l'arpent carré. Il en a payé la moitié comptant, combien doit-il encore ?

Solution :

Il a acheté

$$3 \text{ arp.} \times 40 \text{ arp.} = 120 \text{ arpents.}$$

$$\$25 \times 120 = \$3,000.$$

Il doit donc encore

$$\$3000 - \frac{3000}{2} = \$1500 = \$1500 \text{ Rép.}$$

3. — Un câble de 320 verges a été vendu à raison de \$0.37 la verge. Combien a-t-on payé et quel est le poids de ce câble, sachant qu'une verge pèse $4\frac{1}{2}$ lbs ?

Solution :

On a payé :

$$37 \text{ cts.} \times 320 = \$54.40 \text{ Rép.}$$

Le câble pèse :

$$\frac{320}{4\frac{1}{2}} = 71\frac{1}{2} \text{ lbs. Rép.}$$

Un typographe a reçu pour sa paye du mois \$33.75. Un autre typographe qui gagne autant que le premier, mais qui a travaillé 4 jours de moins n'a reçu que \$27.75.

On demande : 1o quel est le prix de la journée de travail ; 2o combien de journées de travail ont été payées à chaque ouvrier ?

Solution :

Prix de 4 journées de travail :

$$\$33.75 - \$27.75 = \$5.00.$$

Prix d'une journée de travail :

$$\$5.00 \div 4 = \$1.25.$$

No. de journées payées au premier ouvrier :

$$33.75 \div 1.25 = 27$$

No. de journées payées au second

$$27 - 4 = 23 \text{ Rép.}$$

ALGÈBRE

1. — Divisez 350 en deux nombres tels que $\frac{1}{4}$ du premier augmenté des $\frac{5}{8}$ de l'autre = 280.

Solution :

Soit, x le plus petit de 350 — x le plus grand.

$$\frac{x}{4} + \frac{5}{8}(350 - x) = \frac{1}{4} \text{ de l'un augmenté de } \frac{5}{8} \text{ de l'autre.}$$

Mais $280 = \frac{1}{4}$ de l'un augmenté des $\frac{5}{8}$ de l'autre.

$\therefore \frac{x}{4} + \frac{5}{8}(350 - x) = 280$; dégager les fractions.

$$3x + 3500 - 10x = 3360 ; \text{ transposez.}$$

$$7x = 140 ; \therefore x = 20, \text{ le petit nombre.}$$

$$350 - 20 = 330 \text{ le grand.}$$

Preuve :

$$\frac{20}{4} + \frac{5}{8} \text{ de } 330 = 5 + 275 = 280.$$

2. — Quel est le nombre qui, divisé par la somme de ses chiffres, donne 6 de quotient et 3 de reste ; et si les chiffres sont renversés et qu'on le divise par la somme de ses chiffres, le quotient sera 4 et le reste 9 ?

Solution.

Soit x le chiffre des unités et y celui des dizaines.

$$10x + y = \text{le nombre.}$$

$$(1) \frac{10x + y - 3}{x + y} = 6$$

$$(2) \frac{10y + x - 9}{x + y} = 4 ; \text{ dégager les fractions.}$$

$$(3) 10x + y - 3 = 6x + 6y.$$

$$(4) 10y + x - 9 = 4x + 4y ; \text{ transposez.}$$

$$(5) 4x - 5y = 3.$$

$$(6) 3x + 6y = 9 ; \text{ multipliez la 5° par 3.}$$

- (7) $12x - 15y = 9$; Multipliez la 6^e par 4.
 (8) $-12x + 24y = 36$. Additionnez la 7^e
 et la 8^e.

$$\begin{aligned} 9y &= 45 \\ \therefore y &= 5 \end{aligned}$$

Substituez la valeur de y dans la 5^e

$$4x - 25 = 3; \therefore 4x = 28 \text{ et } x = 7.$$

Le nombre est 75.

Preuve :

$$\frac{75}{7+9} = 6+3$$

$$\frac{57}{7+5} = 4+9$$

D. McSWEENEY.

PETITE REVUE

(Pour l'Enseignement primaire)

L'idée que nous avons émise dans le dernier numéro de l'*Enseignement primaire*, concernant l'érection du monument Champlain, a été accueillie avec enthousiasme par le comité exécutif du monument et les journaux de Québec. On se rappelle que nous avons proposé d'associer la jeunesse et l'enfance de la province à la grande œuvre de reconnaissance nationale que Québec est en train d'accomplir avec un zèle qui l'honore. *L'Electeur*, *La Justice* et le *Canadien* ont reproduit notre écrit. Ce dernier, au cours du rapport de la dernière séance du comité, dit :

"L'hon. M. Chauveau, MM. Robitaille et Faucher de Saint-Maurice attirèrent l'attention sur un article de M. Magnan, publié dans l'*Enseignement primaire*. Les conclusions ont été acceptées par tous les membres du comité qui étaient présents."

Son Eminence le cardinal Taschereau et

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Angers ont souscrit chacun trois cents piastres. Un grand nombre de citoyens ont donné cent piastres. Il y a déjà \$4,900 d'inscrit sur les listes. Que l'on se rappelle cependant, que le monument doit coûter \$20,000. Le comité a décidé de recueillir *le centin de la jeunesse* l'été prochain seulement. Nous comptons sur le patriotisme de nos confrères pour assurer le succès de la souscription des écoles.

Malgré le nouvel acte des écoles, les Canadiens-français du Manitoba sont bien décidés à ne pas abandonner les droits que la Confédération leur garantit. Ils protesteront jusqu'à ce que des écoles françaises et catholiques leur soient accordées par la loi.

Nos félicitations à ces braves de l'Ouest.

Les Français de l'île Maurice conservent comme nous leur langue et leurs lois. Voici ce que nous lisons dans un journal de ce pays, le *Cernéen* :

"L'acclimatation de la langue anglaise à Maurice est une illusion irréalisable. Au commencement du siècle, il y avait à Maurice environ 50,000 personnes parlant le français ou le créole. Aujourd'hui il y en a plus de 300,000 et plus on va, plus l'usage du français s'imposera à toutes les personnes d'origine étrangère qui viennent s'établir à Maurice."

Les Canadiens-français n'ont donc pas lieu de se décourager.

Il est peut-être bon de rappeler ici que l'île Maurice est une ancienne colonie française, située dans l'Océan Indien et cédée à l'Angleterre en 1810.

C. J. MAGNAN.

LE MONUMENT CHAMPLAIN

ET

Le centin de la Jeunesse

—

Nous lisons dans l'*Electeur* :

“ La dernière réunion du comité du monument Champlain a été marquée par un incident digne de mention, qui fait voir la valeur de la presse.

Une idée lancée dans l'*Enseignement primaire* a piqué l'attention à un tel point que, séance tenante, l'auteur a été nommé membre du comité et invité, par une lettre du président, à venir développer son plan devant l'assemblée. M. Magnan, qui sortait à cette heure même d'une harassante classe de l'Ecole normale, s'est rendu au comité; et pendant le reste de la séance, l'attention de cette importante réunion de citoyens se concentra sur la personne du jeune professeur, un peu confus lui-même de l'honneur qu'on lui faisait.”

—

Le côté pratique du centin de l'enfance et de la jeunesse

—

Un joli début

Les élèves de l'*Ecole modèle Laval*—institution située à deux pas du tombeau de Champlain—ont souscrit avec joie la modeste somme de \$1.00, soit un centin par élève.

—

Une somme de \$2.50 accompagne la lettre qui suit :

Montmagny, 19 janvier 1891.

A M. ERNEST PACAUD,

Mon cher monsieur,

Veuillez accepter l'obole des élèves du

Collège Lamontagne, à Montmagny, pour l'érection du monument Champlain. Ils se sont empressés d'accepter l'excellente idée émise par M. C. J. Magnan de faire contribuer les élèves à ce grand acte de reconnaissance, et de prouver par là, qu'ils comprennent les choses du patriotisme.

Votre bien dévoué,

PH. LAMONTAGNE,

Directeur.

Nous sommes réellement heureux de l'accueil que l'on fait à l'idée que nous émettions dans le dernier numéro de l'*Enseignement primaire*. Néanmoins, nous conseillons à nos confrères de la classe enseignante, professeurs, instituteurs et institutrices, de ne rien faire à l'égard de la souscription du centin de l'enfance, avant que le comité exécutif du monument Champlain ait adopté un mode de perception uniforme, pratique et spécial pour le centin de la jeunesse.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des délibérations du comité.

Voici comment se trouve constitué le comité qui est chargé de prélever les souscriptions :

Patron.—SON HONNEUR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR.

Président Honoraire.—LE PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE.

Vice-Président Honoraire.—LE MAIRE DE QUÉBEC.

—

Président Actif.—L'Honorable Juge Chauveau.

Vice-Présidents.—Jas. M. LeMoine et Herbert M. Price.

Secrétaires-Archivistes.—Ludovic Brunet et M. E. T. D. Chambers.

Secrétaires-Correspondants.—Docteur N. E. Dionne, Fred. Wurtele et N. Olivier.

Trésoriers.—P. G. Lafrance, Caissier, Banque Nationale et J. C. More, Caissier, Banque des Marchands.

—

COMITÉ DE DIRECTION

Monsignor Hamel, V. G.	Hon. P. Garneau
Hon. C. A. P. Pelletier	Hon. Jos. Shehya
Hon. Juge Casault	Hon. Jean Blanchet
Hon. Juge Routhier	Hon. François Langelier
Hon. Juge Bossé	M. Andrew Thomson
Rév. M. Faguy	“ Ths Beckett
Rév. M. Plamondon	“ John T. Ross
Rév. M. Bélanger	“ John Breakey
Très Rév. Dean Norman	Hon. Isidore Thibaudeau
Hon. D. A. Ross	Hon. E. Rémillard
Hon. Juge Irvine	M. Jules Tessier, M. P. P.
Hon. Juge Murray	M. le chevalier Baillaigé
Hon. Lt.-Col. Rhodes	M. E. E. Taché
Hon. John Hearn	M. S. Lesage
Hon. H. G. Joly	M. le Recorder Dóry
M. John J. Foote	

COMITÉ EXECUTIF

S. N. Parent, M. P. P.	James Carrell
Achille Carrier, M. P. P.	Dr J. Harper
MM. Thomas Chapais	Professeur Weir
“ Ernest Pacaud	John Hamilton
“ Ernest Gagnon	E. E. Webb
“ J. I. Tarte	E. J. Hale
“ L. J. Demers	J.-B. Caouette
Echevin Rhéaume	Joseph Beauchamp
“ Robitaille	J.-B. Prouyn
“ Angers	J. S. Langlois
“ Dr Fiset	Cléophas Rochette
“ W. McWilliam	Narcisse Dion
“ Matthew Miller	E. Paré
Conseiller Gagnon	P. E. Bélanger
“ Giguac	L. C. Marcoux
“ Gourdeau	Nap. Lavoie
“ R. H. McGreevy	Désiré Guay
“ Foley	H. J. J. B. Chouinard
“ B. Leonard	Philippe Vallière
MM. Alphonse Pouliot	M. le Chevalier Martineau
“ J. I. Lavery	M. le Chevalier Vincelette
“ J. F. Peachy	M. le Chevalier Trudelle
“ F.-X. Berlinguet	M. le Chevalier F. Kirouac
Hon. E. J. Price	Octave Lemieux
Owen Murphy, M. P. P.	Philéas Corriveau
C. Fitzpatrick, M. P. P.	P. A. Lacombe.
Lt.-Col. Forsyth	L. A. Bergevin
James Dunbar, Q. C.	R. P. Boisseau
Gus. G. Stuart, Q. C.	François Delisle
John Burstall	Joseph Nadeau
J. U. Grigory	Joseph Huard
Richard Turner	H. A. Bédard
P. Emile Caron	Jules P. Tardivel
C. J. Magnan	Philippe Gingras

C. J. MAGNAN.

BULLETIN GÉOGRAPHIQUE

(Pour l'Enseignement primaire)

Les sauvages de l'Ouest se sont apaisés ; ils n'ont pas encore abandonné tout à fait les danses de guerre.

— En face de l'agitation des Terré-neuviens l'Angleterre pourrait bien retarder le *modus vivendi* qu'elle était sur le point de renouveler avec la France.

— Il y a quelques jours la question des pêcheries de Behring est entrée dans une phase aiguë. On parlait même d'armement de guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Aujourd'hui, grâce à la diplomatie anglaise, les deux gouvernements s'entendent sur la nomination d'une commission qui règlera ce différend à l'amiable :

Voici, telle que nous l'apprend une dépêche, un résumé de cette question :

Le point de vue américain, c'est que lorsque les Russes possédaient l'Alaska et les îles qui en dépendent, ils possédaient le monopole de la pêche des phoques ; les Etats-Unis, en achetant le territoire, ont entendu acheter le monopole : ils prétendent le conserver, considérant d'ailleurs que les phoques nés sur ce territoire leur appartiennent en droit. Les Anglais répondent que, de ce fait qu'autrefois les Russes seuls pêchaient dans la mer de Behring, il ne résulte pas que les autres nations n'avaient pas le droit de faire comme eux, en pleine mer, bien entendu, c'est-à-dire en dehors de la limite territoriale de trois milles marins. Si elles le font aujourd'hui, personne n'a le droit de les en empêcher, et il est puéril de prétendre que les animaux sauvages qui passent trois mois à terre, et neuf mois au large, dans le domaine de tout le monde, appartiennent au propriétaire de la terre à l'exclusion de tout le monde.

— Il y a des troubles au Chili. On dit qu'une partie de la flotte Chilienne est en révolte. Santiago est en état de siège.

— Les puissances de l'Europe ne se désarment pas vite. Il est rumeur qu'une guerre prochaine entre la France et l'Allemagne est probable ; l'Alsace et la Lorraine en serait la cause.

Nous n'osons ajouter foi à cette sombre prophétie.

C. J. MAGNAN.

Réflexions de Napoléon Ier sur la divinité du christianisme

(Suite)

— Il s'attache à démontrer que ces victoires et ces conquêtes du Christ sont des victoires spirituelles, qu'il s'agit de la repression des vices, de l'assujétissement des passions et de l'envahissement pacifique des âmes, et si les Ecritures annoncent la soumission éclatante de l'univers, cette soumission absolue regarde le second événement qui arrivera à la fin du monde. Jésus prend un soin tout particulier d'inculquer cette explication toute spirituelle à ses disciples. On veut, dans plusieurs occasions, se saisir de lui pour le faire roi, il écarte de son front la couronne, il n'en veut pas : il en veut une autre que la vierge sa mère lui a préparée, il la ceindra le jour de son grand sacrifice. " Jésus ne pactise pas d'avantage avec les autres faiblesses humaines. Les sens, ces tyrans de l'homme, sont traités par lui en esclaves faits pour obéir et non pour commander. Les vices sont les objets de sa haine implacable. Il mortifie les passions qui sont l'élément naturel des grands succès. Il parle en maître à la nature humaine dégradée, en maître cou-

roucé qui exige une expiation. Sa parole toute austère qu'elle est s'insinue dans l'âme comme un air subtil et pur ; la conscience en est pénétrée et silencieusement persuadée. " Jésus met de côté la politique qui est une chose superflue pour de vrais chrétiens qui adorent le dogme de la fraternité divine. " Certes, voilà un homme à part, voilà un pontife et une religion qui se sépare vraiment de toutes les autres religions ; et celui-là est un menteur qui dit qu'il y a nulle part quelque chose qui ressemble à cela.

" Il est vrai que le Christ propose à notre foi une série de mystères. Il commande avec autorité d'y croire sans donner d'autres raisons que cette parole épouvantable : " Je suis Dieu." Il le déclare ! quel abîme il creuse par cette déclaration entre lui et tous les faiseurs de religion. Quelle audace, quel sacrilège, quel blasphème, si ce n'était vrai ! je dis plus, le triomphe universel d'une affirmation de ce genre, si ce triomphe n'était bien réellement celui de Dieu même, serait une excuse plausible et la preuve de l'athéisme.

" D'ailleurs, en proposant des mystères, le Christ est conséquent avec la nature des choses qui est profondément mystérieuse. D'où viens-je ? où vais-je ? qui suis-je ? La vie humaine est un mystère dans son origine, dans son organisation et dans sa fin. Dans l'homme et hors de l'homme, dans la nature tout est mystère, et l'on voudrait que la religion ne fût pas mystérieuse ? la création et la destinée du monde sont un abîme impénétrable, aussi bien que la destinée et la création d'un seul individu.

" Le Christianisme, du moins, n'étudie pas ces grandes questions, il les attaque en face et nos dogmes en sont une solution pour celui qui croit. Les païens ne niaient pas que la nature des choses ne fût mystérieuse ! chez eux, le mystère était partout, ils en avaient de toutes les sortes ; mystère d'Isis,

mystère de bacchanales, mystère de sagesse et d'infamie. C'est ici qu'à bon droit l'on peut se révolter de la nuit impure et profonde qui enveloppe le sanctuaire.

“ Quel amalgame hétérogène de principes contradictoires dans la théogonie chaldéenne grecque et égyptienne ! quel océan d'idées mal digérées, unies sans liaison, sans hiérarchie ! Quel mélange du sublime et de l'absurde ! du sacré et du profane. Ce qui est le moins obscur se rapporte évidemment à l'origine des sociétés, à leur histoire et surtout à celles des premiers princes, tandis que le dogme rappelle les mêmes croyances, ou plutôt les mêmes erreurs d'une tradition perdue ; et le sanctuaire païen est vraiment le receptacle ténébreux des lueurs fausses des sens, le rendez-vous impur des mille bizarreries de l'imagination et l'asile consacrée de toutes les folies du cœur et de toutes les aberration des siècles.

“ De tels temples, de tels Prêtres peuvent-ils être les temples et les frères de la vérité ? Qui oserait les soutenir ? non, jamais les païens eux-mêmes ne l'ont cru sérieusement. “ Le Christianisme seul a affiché dès sa naissance cette prétention et seul il en a le droit, parce que son dogme est conséquent et d'accord avec cette prétention. Le polythéisme en eut le pressentiment quand il attaqua le Christianisme avec tant de fureur. La voix du Christianisme fut entendue comme un cri puissant de la science que venait réveiller la conscience. Aussitôt l'idolâtrie se sentit attaquée dans sa base, et n'ayant rien à opposer à l'attaque de ce cri généreux, l'idolâtrie, menacée dans son existence, répondit par un cri de rage. Cette rage n'était pas de la conviction, mais le désespoir de ceux qui allaient cesser de vivre, parce que leur vie était liée à celle de leur idole. “ Telle est la faiblesse du mensonge, qui de soi n'a rien de fixe, comment sur la

tige mouvante de l'erreur germerait-il une croyance, une conviction ? non, les païens ne croyaient pas au paganisme et de nos jours, un hérétique n'a et ne peut avoir qu'une fausse confiance dans les erreurs qui le séparent du catholique ; mais il croit en toute assurance les articles communs aux deux communions, et c'est la croyance commune qui explique la durée des hérésies.

(à suivre).

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons sous les yeux les deux premiers numéros de la *Famille*. Nous n'avons pas été déçu dans notre attente. C'est bien le genre de publication qui manquait à nos familles canadiennes. La *Famille* donne chaque semaine plusieurs pages de lecture attrayante et saine.

Voici le sommaire de la première livraison :

But et programme de la *Famille*, F. A. BAILLAIRGÉ — Sur mes genoux (à ma petite sœur), J. M. MARSILE — Un premier jour de noces, A. BALLEYDIER — Petits conseils, L'ABBÉ SYLVAIN — Le fauteuil de ma grand-mère, JULIE JULLIARD — La maison de l'enfant perdue, traduction de l'anglais, E. A. LATULIPE, Ptre.

L'abonnement est d'une piastre par an — hebdomadaire — s'adresser à F. A. Baillaïrgé, Ptre, Joliette.

C. J. M.

Une page de philosophie pratique de M. Jules Simon

Il en est de la fonction comme de la richesse.

Que faut-il avoir pour être riche ? Cent

mille francs ? Un million ? Un milliard ? Chacun répondra suivant la pesanteur de son sac. Pour quelqu'un qui n'a rien, le possesseur d'un capital de trente mille francs est un richard.

Je propose une définition toute différente. Etre riche, c'est avoir un revenu supérieur à sa dépense. Mon revenu actuel n'est que de 1200 fr., mais ma dépense n'en dépasse pas 1000. Je suis donc riche. Au contraire, j'ai un beau million de rente, mais je dépense annuellement 1200000 francs. Je suis pauvre.

Quel est celui de nous qui n'a pas connu des millionnaires pauvres ? J'ai eu un ami qui était la crème des hommes, qui avait hérité d'une fortune et qui l'avait doublée par son industrie, qui savait gagner par conséquent, mais qui savait encore mieux dépenser, ou qui plutôt savait donner, car l'argent qui lui passait entre les doigts servait à toutes sortes de bonnes œuvres. Il était toujours aux expédients. Un jour est venu où il s'est cru définitivement ruiné ; le chagrin l'a pris, et il en est mort. La liquidation a montré que son actif l'emportait de 1500000 frs., sur son passif. Et je vous demande à présent : Etait-il riche ? Etait-il pauvre ? La réponse pour moi n'est pas douteuse. Il était pauvre. Il est littéralement mort de misère.

Voici un exemple tout opposé : B. D. était un philosophe qui serait allé très haut sans sa mort prématurée. C'était aussi un écrivain très remarquable. Il n'avait rien. Il fallait vivre. On ne vit pas avec des livres de philosophie, et il n'était pas homme à écrire autre chose. Il trouva une place de sacristain dans une chapelle. Il ne figurait pas dans les cérémonies du culte ; il était seulement chargé de plier les aubes et les surplis, et de tenir en ordre le mobilier de la

sacristie. Il gagnait 60 francs par mois à ce métier. Cousin lui offrit de le faire inspecteur de l'académie de Paris. Il répondit : Ou inspecteur général, ou rien du tout. Il vivait avec 720 francs par an ; mais il était riche, puisqu'il en refusait six mille.

Je soutiendrai toujours qu'il en est de mêmes des fonctions, qui sont égales et que la façon de les remplir constitue seule une inégalité entre les hommes.

Boileau a dit il y a longtemps :

Soyez plutôt maçon, si c'est votre métier.

Je prends pour moi cette maxime, avec cette différence que Boileau croit prononcer une sentence de juge et que, pour moi, c'est un conseil d'ami. Oui, mon ami, puisque vous êtes capable d'être un bon maçon et incapable d'être un bon poète, dépêchez-vous de vous faire maçon, pour être honorable et honoré, et ne faites pas la sottise d'écrire des vers.

Nous sommes dans ce monde, voyez-vous, comme une troupe de comédiens à laquelle l'auteur de la pièce distribue les rôles. " Vous, dit-il, vous serez l'empereur. Et vous serez le mendiant." Quel est le plus grand homme des deux comédiens ? Est-ce celui qui joue l'empereur, ou celui qui joue le mendiant ? Vous n'y êtes pas. C'est celui qui déploie le plus de talent dans le rôle qui lui a été départi. Il vaut mieux être le mendiant applaudi que l'empereur sifflé.

JULES SIMON.

Imprimé par C. DARVEAU,

No, 82. rue de la Montagne, Québec.